



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

TOM : Wallis-et-Futuna

Question écrite n° 12045

Texte de la question

La ligne de changement de date est formelle : Wallis-et-Futuna devraient passer dans les premiers le cap de l'an 2000. Compte tenu de cette situation géographique privilégiée, ce territoire d'outre-mer mérite d'être associé étroitement aux festivités prévues dans le cadre du programme « 2000 en France, la traversée du millénaire ». Le passage à l'an 2000 pourrait en effet être l'occasion de mettre sous les feux des projecteurs métropolitains et même internationaux un petit archipel injustement méconnu de beaucoup de Français. La présence de la France à proximité du méridien 180 est une chance ; elle doit savoir la saisir pour rappeler le rayonnement de la France dans le monde et réaffirmer l'attachement de notre pays au multiculturalisme à l'orée du troisième millénaire. Les îles Tonga, Samoa et Fidji s'appêtent à célébrer en grande pompe cet événement, il serait dommage que le Territoire rate ce rendez-vous d'importance. Aussi, M. Victor Brial souhaiterait que Mme le ministre de la culture et de la communication lui précise le montant des fonds qui seront accordés à Wallis-et-Futuna et qu'elle lui signifie les manières dont elle compte associer le Territoire à la célébration de l'an 2000 (attribution d'un chargé de mission spécial DOM-TOM, répartition des 400 millions du budget prévu, intégration de l'archipel sur les plaquettes publicitaires, dossiers de presse et autres supports médiatiques, participation de groupes wallisiens et futuniens à la fête de la musique « transfrontalières », grand feu d'artifice retransmis en direct par RFO en métropole...).

Texte de la réponse

La préparation de la célébration de l'an 2000 par la France a d'ores et déjà pris en compte la présence française dans le Pacifique. Ainsi, le festival des arts des îles Marquises, prévu pour le début de l'année 2000 dans cet archipel, sera-t-il particulièrement soutenu cette année-là en raison du grand rassemblement de pirogues auquel il donnera lieu. En ce qui concerne plus particulièrement Wallis-et-Futuna, la mission est ouverte à étudier les projets qui lui seront présentés par le Territoire.

Données clés

Auteur : [M. Victor Brial](#)

Circonscription : Wallis-et-Futuna (1^{re} circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12045

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : culture et communication, porte-parole du gouvernement

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 mars 1998, page 1555

Réponse publiée le : 25 mai 1998, page 2852